



BULLETIN D'INSCRIPTION STAGES 2025 - Vol à Voile

Réserve Commission VV
Reçu le/...../2025
Confirmé le/...../2025

Initiation Montagne

Initiation
au vol Montagne

Valence

5 mai au 10 mai 2025

☐ ①

Tarifs Selon Coefficient Social (voir attestation Carte Activ. Validée)

Sessions ①
(1 semaine)

▪ T1 < à 13000	300 € ☐
▪ T2 de 13000 à 21000	375 € ☐
▪ T3 > à 21000	450 € ☐
▪ Extérieur	750 € ☐

- Tarif hors adhésion ANEG
obligatoire : 20€ (sur site
« aneg.org »).

- Licence-assurance FFVV à régler
sur place en début de stage.

- Les enfants mineurs à la date du
stage : attestation parentale
obligatoire.

Si < 25 ans, à déduire : -10%

☐ Total à régler : --- €

Nom – Prénom stagiaire : Date naissance : . ./ . ./ . . .

Adresse :

Code Postal : Commune : ☎ Domicile :

Mel (email) : 📞 Portable :

Nom et Prénom de l'Ouvrant-droit (si différent du stagiaire) :

CMCAS d'appartenance : SSA :

Activités aériennes pratiquées (facultatif) :

Date :

Signature de l'Ouvrant-droit:

La demande d'inscription sera adressée à :

ANEG – Commission Vol à Voile – Yves MONTAY

7, rue Louis Poly – 69160 TASSIN LA DEMI LUNE ou par Email : yves.montay@gmail.com

Accompagné :

- De 2 chèques libellés à l'ordre de l'ANEG :
 - Le 1^{er} d'un montant de 100€ ou du montant du stage (débité après confirmation de l'inscription),
 - Le 2^{ème} représentant le solde (débité à la date du stage).
- De la copie de la carte de membre ANEG 2025,
- De la copie de l'attestation Carte Activ' validée.